



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept janvier à vingt heures quarante-cinq, le Conseil Municipal de Juscorps, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Mme Corinne RIVET BONNEAU, Maire.

Membres présents : AUJARD Michel, CHARENTON Dominique, BLAUD Didier, DECHAINED Catherine, GERON Sébastien, MORISSEAU Aurélie, RIVET Damien

Absents excusés : Mrs JORIGNE Sébastien et PIQUEREAU Francis



APS : rentrée 2022/2023

Suite au conseil d'école qui a émis un avis favorable à la modification des horaires des TAPS (Temps d'Activité PériScolaire), le conseil municipal valide cette modification. Les nouveaux horaires seront : Lundi, Jeudi et Vendredi de 15h50 à 16h30 et le mardi de 15h30 à 16h30.

Cette modification a pour but d'organiser des activités le mardi avec des intervenants extérieurs.

CAN : Procédure d'élaboration du programme local de l'habitat communautaire pour la période 2022/2027

Le conseil municipal émet un avis favorable sur le projet du programme local de l'habitat communautaire pour la période 2022/2027. Il s'agit de produire environ 3 900 logements neufs et sociaux sur 6 ans, dans le but de développer une offre adaptée de logement étudiant, de soutenir l'accueil des alternants et des apprentis, de renforcer l'offre d'hébergement aux personnes précaires, ...)

Centre de Gestion 79

- **Convention prestations chômage**
Le conseil municipal décide d'adhérer au dispositif de traitement des dossiers de demande d'allocations de chômage et autorise le Maire à signer la convention.
- **Convention retraite CNRACL**
Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention pour le traitement des dossiers retraite CNRACL par le Centre de Gestion 79
- **Convention de formation et assistance du personnel à l'utilisation d'un site informatique**
Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention.

Ces 3 conventions sont établies pour apporter une aide dans le traitement des dossiers.

Adhésion convention fourrière

Le conseil municipal étudie la possibilité de passer une convention pour animaux errants. Une décision sera prise lors d'un prochain conseil.

Logement communal

Départ des locataires au 15 février 2022.

Dispositif argent de poche

Le conseil municipal décide de reconduire ce dispositif. Il sera mis en place pendant les vacances d'Avril. Le dossier d'inscription sera à retenir à la mairie.

Déplacement armoire alimentation réseaux électriques

Une nouvelle armoire en alimentation électrique sera implantée en bordure sur le parking de la salle socioculturelle en remplacement de celle située de l'autre côté de la route (Proche de la machine à pain).

Questions diverses

☞ **Prochain conseil** : le 24 février 2022